

DEPECHE PAROISSIALE

Informations :

La catéchèse pour adulte prévue pour le 16 décembre est reportée pour le samedi 23 décembre. Cependant la recollection à Courville est maintenue.

Sacrement de réconciliation :

A La Ferté Vidame le jeudi 21 décembre de 17h à 19h00

A Senonches le vendredi 22 décembre de 17h à 19h00

A la Loupe : samedi 23 décembre, Topo sur le temps de Noël de 10h à 11h et sacrement de réconciliation de 11h à 13h00

Appel de notre évêque pour le denier de l'église :

« Le Denier est la première ressource de l'Église. Il doit couvrir l'ensemble des honoraires des prêtres et le salaire des fidèles salariés soit 1,3 million d'euros. Il finance la formation de nos séminaristes soit 50.000 euros. Il nous donne les moyens de soutenir les prêtres étrangers venus étudier chez nous et qui servent dans nos paroisses. Il finance le ministère de l'évêque et le fonctionnement de la curie diocésaine.

Or c'est votre générosité qui est notre espérance. Nous n'avons aucune subvention de personne, ni de l'Etat ni des communes.

Donner au Denier de l'Église, c'est exprimer notre appartenance à notre Église catholique, c'est soutenir notre famille. C'est lui donner les moyens d'annoncer l'Évangile, de soutenir les malades, de catéchiser les enfants et les recommençants, de vivre des projets chrétiens destinés à tous. Nous avons besoin de l'aide de chacun, tout don est le bienvenu. Ceux qui payent l'impôt sur le revenu bénéficient d'un abattement fiscal de 66% du don qui sera déduit de leur impôt. On peut ainsi donner plus en payant moins.

Tous, prêtres, diacres et laïcs engagés à votre service, nous vous remercions. Un flyer vous est offert, vous pouvez verser votre participation par chèque ou en ligne sur le site Internet du diocèse de Chartres. Merci de tout cœur. »